

Contact Presse :

Mission égalité et non-discrimination

mission.egalite.discriminations@liste.parisnanterre.fr

Direction de la communication

presse@liste.parisnanterre.fr

Communiqué de presse

À Nanterre, le 13 janvier 2025

17 janvier 2025 : Cinquantenaire de la Loi Veil pour la dépénalisation de l'avortement

Conférence en présence notamment de Stéphanie Henneute-Vauche et Thomas Hochmann, professeur·es de droit public,

**le 17 janvier 2025 à 12h
Amphithéâtre D du bâtiment Simone Veil sur le campus de Nanterre**

À l'occasion du 50e anniversaire de la promulgation de la loi Veil, l'Université Paris Nanterre, grâce à une collaboration entre la Mission égalité et non-discrimination de l'université et l'UFR de Droit et Science Politique (DSP), organise une conférence revenant sur les 50 ans du droit à l'avortement en France.

Il y a 50 ans, la loi Veil a posé le premier jalon pour le droit à l'avortement en France

La loi du 17 janvier 1975 portée par Simone Veil dépénalisait partiellement l'interruption volontaire de grossesse. Historique et capitale, elle était néanmoins un texte prudent qui ne consacrait pas un " droit " des femmes à avorter. Elle définissait un cadre contrôlé permettant, au terme de plusieurs entretiens et d'un délai de réflexion imposé, d'obtenir une interruption de grossesse sans tomber sous le coup de la loi criminalisant jusque-là l'avortement. Si celui-ci n'était plus un comportement à punir, il demeurait un choix transgressif.

Le cinquantenaire de la Loi Veil a été l'occasion de la publication de deux ouvrages retraçant un demi-siècle d'histoire et de recherches en droit et en sciences sociales : *La loi Veil sur l'avortement : de la dépénalisation à la constitutionnalisation* par Stéphanie Henneute-Vauche et Thomas Hochmann chez Dalloz et *De haute lutte. La révolution de l'avortement* dirigé par Stéphanie Henneute-Vauche et Laurie Marguet aux éditions du CNRS. Les personnes intervenantes lors de cette conférence ont toutes contribué à ces ouvrages, ce qui illustre l'excellence de la recherche à l'Université Paris Nanterre en matière de droit public et de libertés fondamentales.

De haute lutte : de la dépénalisation à la constitutionnalisation, la révolution de l'avortement

La conférence "De haute lutte: de la dépénalisation à la constitutionnalisation, la révolution de l'avortement" qui se tiendra le 17 janvier 2025 à l'Université Paris Nanterre, au bâtiment Simone Veil, reviendra sur les très vifs débats que ce texte a suscités au Parlement : des concessions faites à l'égard de ses opposants aux différentes batailles menées pour tracer les contours précis de cette réforme majeure.

Elle sera également l'occasion de faire le point sur la recherche, les connaissances, les étapes juridiques et les difficultés encore actuelles relatives à l'accès à ce droit, en retraçant 50 ans de lutte qui ont conduit la société française de la dépénalisation de l'avortement à la constitutionnalisation de la liberté d'avoir recours à une IVG. C'est aussi, pour l'Université Paris Nanterre, la volonté de promouvoir la recherche en droit sur ce sujet majeur de société.

Au fil de la conférence, il sera question de dresser un état des lieux du droit de l'avortement aujourd'hui, ainsi que de réfléchir à ses enjeux actuels et futurs, au travers des prises de parole de Stéphanie Hennette-Vauchez, professeure de droit public à l'Université Paris Nanterre, membre de l'Institut universitaire de France et du CREDOF, Thomas Hochmann, professeur de droit public à l'Université Paris Nanterre, membre de l'Institut universitaire de France et de TheorHis, Laurie Marguet, maîtresse de conférences en droit public à l'Université Paris-Est Créteil et membre du MIL, Lisa Carayon, maîtresse de conférences en droit privé à l'Université Sorbonne Paris Nord, IRIS, et Marie Mesnil, maîtresse de conférences en droit privé à l'Université Paris Saclay, IDEP.

La conférence sera suivie d'un moment de convivialité autour d'un buffet.

Pour en savoir plus : [Site de la Mission égalité et non-discrimination de l'Université Paris Nanterre](#)

À propos de l'Université Paris Nanterre

Située à l'ouest de Paris, au cœur d'un territoire d'une grande richesse sociale et urbaine, l'Université Paris Nanterre est une université pluridisciplinaire qui accueille chaque année plus de 35 000 étudiantes et étudiants. Son offre de formation et ses activités de recherche couvrent le large éventail des sciences humaines et sociales, des lettres et des langues, des sciences juridiques, économiques et de gestion, de la technologie, de la culture et des arts, des sciences de l'information et de la communication, des sciences pour l'ingénieur et des sciences et techniques des activités physiques et sportives. L'université est implantée dans le département des Hauts-de-Seine, sur les sites de Nanterre (campus « vert » à 20 min du centre de Paris), Ville-d'Avray, Saint-Cloud et sur le parvis de la Défense. L'établissement compte 1400 personnels enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et 970 personnels administratifs et techniques à l'appui de ses activités de formation (organisées en 10 UFR et instituts) et de recherche (6 écoles doctorales, 42 unités de recherche). Sur le campus de l'Université Paris Nanterre se trouvent également la Maison des Sciences de l'Homme-Mondes et La Contemporaine, bibliothèque, archives, musée des mondes contemporains. L'université est membre du Campus Condorcet, de l'alliance Paris Lumières et de l'université européenne EDUC. parisnanterre.fr